



# Championnats Jeunes des Hauts-de-Seine

Dimanche 13 novembre 2022

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : Organisation

Le Comité Départemental des Echecs des Hauts-de-Seine et le Cercle d'Echecs de Bois-Colombes organisent le **Championnat Jeunes Petits Poussins (U08) des Hauts-de-Seine** qualificatif pour le Championnat de la Ligue Ile-de-France.

Le tournoi est réservé aux joueurs de la catégorie Petits Poussins ayant contracté une licence (A ou B) dans un club du département pour la saison en cours.

Lieu : Centre Charlemagne, 7 rue Felix Braquet, 92 270 Bois-Colombes.

Le tournoi se déroulera en **7 rondes** à la **cadence de 15 min + 5 sec par coup**.

### Article 2 : Règles

Les règles du jeu appliquées sont celles de la Fédération Internationale Des Echecs (FIDE, janvier 2018) et son annexe A.4 pour les Echecs Rapides non supervisés (Article A.4). La directive III.5 sera appliquée.

#### En particulier :

Un coup illégal est achevé quand la pendule de l'adversaire a été enclenchée. L'adversaire est alors autorisé à réclamer que le joueur a achevé un coup illégal. En conformité avec l'article 7.5.5, après réclamation, l'arbitre accordera 2 minutes de temps supplémentaire à l'adversaire d'un joueur ayant commis un coup illégal achevé. **Deux coups illégaux achevés entraînent la perte de la partie**, cependant la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux.

La **chute du drapeau est annoncée par l'arbitre**, comme prévu dans le règlement.

Toute sonnerie de portable d'un joueur sera pénalisée par la perte de la partie.

Un joueur arrivant devant sa partie 10 minutes après son commencement sera déclaré perdant par forfait.

Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal et se feront au système suisse.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence (pointage) et réglé leurs droits d'inscription.

### Article 3 : Horaires – Inscriptions – Prix

- **Pointage jusqu'à 11h15.**
- **Ronde 1 et 2 : 11h30 - 13h00**
- **Ronde 3 à 7 : 13h30 – 18h00**
- **Remise des prix vers 18h30.**

#### Droits d'inscriptions :

Les droits d'inscription sont définis par le Comité Départemental des Hauts-de-Seine sur le bulletin d'inscription.

Clôture des inscriptions le samedi 12 novembre à 20 h. PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE.

#### Prix :

Chacun des joueurs qualifiés sera récompensé.

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

### Article 4 : Classement et Départages

Le classement est établi en fonction du nombre de points marqués (victoire : 1 pt, nulle : 0.5 pt, défaite : 0 pt).

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Buchholz tronqué suivi du Buchholtz et enfin la performance. En cas d'égalité après le 3<sup>e</sup> départage, les joueurs / joueuses seront classés par ordre d'âge croissant.

### **Article 5 : Conduite des joueurs**

- Exclusion immédiate du tournoi après un forfait non justifié.
- Présence des parents et accompagnateurs interdite dans la zone de jeu (espace où se jouent les parties)
- Pour rappel : une sonnerie de téléphone pendant une partie entraîne immédiatement la défaite de son détenteur s'il s'agit d'un joueur, l'exclusion de la salle de jeu s'il s'agit d'un spectateur.
- Une fois la partie finie, les joueurs vont signaler le résultat et quittent la zone de jeu jusqu'à la partie suivante.
- Il leur est demandé de faire le moins de bruit possible pour ne pas déranger les autres joueurs.
- Il est strictement interdit de boire, manger, fumer/vapoter dans l'enceinte du lieu de jeu ou de faire du bruit dans l'aire de jeu.
- Tout manquement au présent règlement pourra être sanctionné d'une exclusion immédiate.

### **Article 6 : Participation / Titres / Qualifications IDF**

- Champions des Hauts-de-Seine : Ce tournoi délivrera les titres de champion, de vice-champion, de championne et de vice-championne des Hauts-de-Seine dans la catégorie Petits Poussins.
- Qualifications  
La compétition est qualificative pour le Championnat d'IDF (lui-même qualificatif pour le Championnat de France Jeunes).  
Seront qualifiés : (selon les règles en vigueur de la Ligue Île-de-France) :
  - **Les six premiers par sexe**, y compris les ex-aequo.
  - **Les joueurs ayant marqué** un score strictement supérieur à la moitié des points (**au minimum 4 points sur 7**).

Attention : Pour être qualifié, il faut en plus obligatoirement avoir marqué **au minimum 1 point sur l'échiquier**.

### **Article 7 : Dispositions Sanitaires liées au COVID 19.**

Le Comité des Echecs des Hauts-de-Seine et le Cercle d'Echecs de Bois-Colombes mettent en œuvre les meilleures conditions pour garantir la sécurité des joueurs et déclinent toute responsabilité en cas de contamination.

Les joueurs et spectateurs doivent respecter les consignes sanitaires en vigueur le jour de la compétition, telles que décidées par l'État, le département des Hauts de Seine, la ville de Bois-Colombes et de la FFE

Le port correct du masque est recommandé tout le long du tournoi : lors de parties et entre les parties, et dans l'ensemble de l'aire de jeu.

L'utilisation de gel hydroalcoolique entre chaque ronde est également recommandée pour tous les participants.

### **Article 8 : Divers**

L'arbitre principal est Julien MATHIS (Arbitre Fédéral Open 1).

Il sera assisté de Danny DOMINGUES (Arbitre Fédéral Club) et Stéphane DELUARD (Arbitre Fédéral Club).

Des personnes n'ayant pas de titre d'arbitrage mais ayant une expérience reconnue auprès des jeunes peuvent faire office d'assistant. L'arbitre principal engage sa responsabilité dans ce choix et indiquera ces personnes avant le lancement de la ronde.

Des photos des participants seront prises lors de ce tournoi. Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit des représentants légaux des participants à l'organisateur, ceux-ci acceptent que les joueurs et les accompagnateurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur les sites internet du club organisateur, du Comité Départemental d'échecs du 92, de la Ligue IDF et de la FFE.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

**L'Organisateur**

**Stéphane PINCON**  
Président du CDJE 92

**L'Arbitre Principal**

**Julien MATHIS**  
Arbitre Fédéral Open